

Sommaire :

Actualités de l'UNAT Aquitaine

- « MES VACANCES, J'Y TIENS »
- Mise à jour données des membres
- Formations d'Aquitaine en Octobre

Actualités de l'UNAT Nationale

- Principes d'engagement de l'UNAT développement durable
- Programme « seniors en vacances »

La vie du réseau

- Mois de l'ESS
- Trophée Agenda 21- Gironde
- Fondation DiversiTerre
- Études
- Salon bénévolat
- La FNCDT devient la RN2D
- Décret 2009-500 avril 2009
- Atout France

Madame, Monsieur, chers adhérents

Notre secteur se mobilise en engageant, cet été 2009, une action d'envergure nationale afin de démontrer aux acteurs politiques et sociaux, que le départ en vacances est aussi un droit.

Signé et faites signer notre manifeste « **MES VACANCES, J'Y TIENS** ». Le succès et surtout l'écho de cette opération, dépendant de nous !

Les prévisions pour l'été 2009, en terme de fréquentation, ne sont pas particulièrement encourageantes.

La crise économique et un avenir incertain, pour un grand nombre de nos concitoyens, ne sont pas étrangers au phénomène du non-départ.

Les réformes, l'emprunt, la relance.... devront venir à bout des difficultés ?

Nous le souhaitons ardemment !

Et malgré la récente dramatique actualité, permettez moi, au nom de l'UNAT Aquitaine de vous souhaiter de bonnes vacances et aux acteurs du tourisme une saison, au minimum ensoleillé.

Yves AUDION
Président de l'UNAT Aquitaine

UNAT Aquitaine
C/o Cress Aquitaine
Bât 22
rue des Terres Neuves
33130 Bègles

☎ : 09 71 00 20 12
📠 : 05 56 96 81 39

aquitaine@unat.asso.fr



www.unat-aquitaine.asso.fr

Actualités de l'UNAT Aquitaine



UN MANIFESTE, POURQUOI FAIRE ?

L'ensemble des associations de tourisme à vocation sociale, réunies au sein de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) et des Unions régionales, est extrêmement préoccupé par la baisse du taux de départ en vacances de nos concitoyens.

Un travail a été engagé avec le gouvernement et les partenaires pour savoir ce que devrait être, demain, une politique sociale du tourisme. C'est une bonne chose.

Mais dans le même temps, nous craignons que très peu de moyens soient dégagés sur un thème qui, depuis pas mal d'années, n'a jamais attiré une vraie attention des pouvoirs publics.

C'est pourquoi il nous est apparu utile d'inviter les vacanciers et le public à signer ce manifeste, à le faire circuler, afin que nous puissions démontrer aux acteurs politiques et sociaux que le départ en vacances est, aussi, une question importante.

Nous vous proposons de faire signer ce manifeste de deux façons :

- Soit sur le site www.mesvacancesjytiens.org qui est mis en ligne depuis le 20 juin 2009
- Soit en recueillant les signatures des vacanciers sur des tableaux papier, envoyer à tous les équipements des associations, et à retourner, tels quels, pour le 15 septembre prochain, à l'UNAT National.

L'objectif est de remettre le manifeste au gouvernement, le 12 octobre prochain, à l'occasion des Assises nationales du tourisme, accompagné des signatures recueillies.

FORMATIONS ORGANISEES PAR L'UNAT

L'UNAT Aquitaine organise deux formations en octobre 2009 :

- le 1er octobre : une journée de formation dont le thème sera « le nouveau contexte et les dispositions réglementaires en matière d'accessibilité : enjeux et perspectives »
- le 14 octobre : une journée de formation dont le thème sera « l'accueil des personnes handicapées (tous les handicaps concernés) »

Le programme et la fiche d'inscription sont téléchargeable sur le site de l'UNAT Aquitaine, dans la rubrique plan d'actions 2009. La clôture des inscriptions se fera le 31 août 2009.

MISE A JOUR DES DONNÉES DES MEMBRES DE L'UNAT AQUITAINE

L'UNAT Aquitaine met à jour cet été les informations de ces membres afin de permettre d'alimenter, entre autres les sites internet d'Aquitaine et du national, de pouvoir éditer l'annuaire dans le courant 2ème semestre 2009.

Nous vous demandons cette année 3 rubriques supplémentaires (chiffre d'affaires, nbre de salarié permanents et bénévoles) ces informations restant confidentielles, mais nous permettra d'évaluer le poids de notre secteur en Aquitaine, une demande importante de nos partenaires institutionnels.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir dès réception les fiches concernant vos associations et équipements avec une grande rigueur et nous les retourner avant le 31 août 2009.

Actualités de l'UNAT Nationale

PRINCIPES D'ENGAGEMENTS DE L'UNAT EN TERME DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Adoption à l'assemblée générale de l'UNAT le 25 juin 2009

Les adhérents de l'UNAT s'engagent à promouvoir un tourisme durable accessible à tous, qui implique la préservation des ressources pour les générations futures, un développement économiquement viable, socialement équitable ancré dans l'économie sociale et solidaire :

- chaque structure d'hébergement sera amenée à prendre des engagements, à se fixer des objectifs précis et à mobiliser l'ensemble des équipes.
- dans le cadre de l'organisation de séjours ou de voyages, il conviendra de respecter les équilibres économiques, sociaux et environnementaux des territoires d'accueil.

Pour ce faire les adhérents de l'UNAT s'engagent à accepter, respecter et diffuser les 8 principes de développement durable ci-après :

1. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion environnementale et durable des établissements.
2. Promouvoir une politique de ressources humaines responsable favorisant l'amélioration des conditions de travail, la professionnalisation et le développement des compétences de tous les salariés, permanents, saisonniers ou bénévoles.
3. Informer les publics accueillis et les sensibiliser aux grandes orientations de développement durable, en particulier au respect de l'environnement. Dans cet esprit, un effort sera porté sur les animations proposées.
4. Sensibiliser et mobiliser tous les partenaires sur les démarches engagées (élus locaux, décideurs institutionnels, prestataires, fournisseurs, groupements d'achats...).
5. Renforcer la collaboration avec les acteurs locaux (producteurs, autorités locales, habitants...). En particulier, en favorisant le recours à l'emploi local et aux circuits courts de distribution.
6. Favoriser la mise en place d'une politique d'achat encourageant une consommation responsable : produits issus du commerce équitable, produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique...
7. Intégrer des préconisations environnementales dans tous les travaux de construction et de rénovation des équipements.
8. Favoriser une bonne gouvernance impliquant démocratie, transparence et participation de l'ensemble des parties prenantes.

SENIORS EN VACANCES

Le programme "SENIORS EN VACANCES" a été abordé le 24 juin dernier au cours d'une réunion ayant regroupé l'ANCV, l'UNAT et plusieurs gestionnaires participant au dispositif. Un large tour d'horizon a permis de valider ce dispositif et son rôle social essentiel. Tous les participants souhaitent d'ailleurs mieux s'impliquer dans la diffusion, la promotion voire la commercialisation du dispositif d'aide. Pour ce faire une information commune (en cours de réalisation) sera proposée à chaque association pour qu'elle l'intègre dans sa brochure 2010.

La durée et le contenu des séjours proposés, après examen au fond, ont été maintenus en l'état (cf cahier des charges sur le site de l'ANCV).

Deux questions restent par ailleurs à régler pour 2010 :

- ➔ mieux gérer au sein de chaque association les individuels regroupés
- ➔ harmoniser l'offre des associations dans l'espace et dans le temps.

Une prochaine réunion début juillet doit boucler le programme et les accords avec l'ANCV pour 2010.

La Vie du Réseau

Et si on mettait vraiment l'économie au service de l'homme ?

Crise financière, crise sociale... et si on mettait vraiment l'économie au service de l'homme ?

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) démontrent tous les jours qu'une autre forme d'économie est possible. A travers nos valeurs, nos fonctionnements et nos pratiques, montrons que l'on peut créer des richesses en plaçant l'Homme au cœur des préoccupations et porter un autre projet de développement. Associations, coopératives, mutuelles, fondations de l'ESS, collectivités territoriales et services de l'État engagés dans une démarche de soutien et de développement de l'ESS : organisez une manifestation en novembre 2009 ! Colloque, forum, conférence, portes ouvertes, salon, animation publique, réunion d'information, concert, festival...



Soyons visibles, communiquons ensemble !

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Aquitaine coordonnera la communication du Mois de l'ESS, édition 2009.

Toutes les informations sur www.cressaquitaine.org ou par email: mois.ess@cressaquitaine.org

Vous souhaitez valoriser vos actions de développement durable ? Participez aux Trophées Agenda 21 de la Gironde !

Vous menez une action en faveur du développement durable, participez aux Trophées Agenda 21 de la Gironde !

Les **bonnes pratiques** de développement durable peuvent s'inscrire dans différents domaines comme la préservation des ressources, la production et la consommation responsables, la participation citoyenne, l'éco-construction, la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès aux modes de déplacement propres...

Vos actions doivent répondre aux critères suivants :

- affirmer les valeurs du développement durable,
- respecter les principes d'action de l'Agenda 21 de la Gironde,
- présenter une réalisation concrète et évaluable, démontrant un impact positif et tangible sur les conditions de vie des personnes,
- valoriser la dimension participative et le partenariat,
- faire preuve d'originalité, mettre en avant le caractère innovant de l'action, démontrer un changement par rapport aux pratiques habituelles de son secteur,
- faire preuve d'exemplarité et pouvoir être transférable,
- s'inscrire dans la durée.

Comment participer ?

La participation aux Trophées Agenda 21 est libre et gratuite. Pour participer, il suffit de télécharger le dossier de candidature sur le site www.gironde.fr, le compléter **avant le 25 septembre 2009**.

Les résultats seront proclamés à la fin du mois d'octobre 2009. Le jury récompensera un lauréat et deux prix coup de cœur par catégorie. Un prix de 1500 € et un trophée réalisé par un artiste girondin, seront remis à chacun des lauréats. Un publi-reportage consacré à chacune des actions retenues sera diffusé sur les différents supports de communication du Conseil Général (sites Internet, Gironde magazine, ...).

La Vie du Réseau

Fondation EDF DiversiTerre

La Fondation EDF DiversiTerre lance les premiers Trophées des Associations. Par cette initiative elle souhaite valoriser et encourager les associations qui agissent en faveur des jeunes dans toute leur diversité. Ces Trophées donnent aussi la possibilité à chacun d'entre nous d'agir concrètement pour les associations.

En effet que vous soyez membre bénéficiaire ou simplement proche d'une association vous pouvez la soutenir et contribuer à la proposer jusqu'au 30 septembre 2009, 300 000 € seront distribués à des initiatives exemplaires, créatives ou innovantes dans trois catégories.

- La catégorie Nature récompensera les actions menées par les associations locales qui agissent auprès des jeunes en faveur de la biodiversité, de la beauté des paysages, des ressources naturelles et énergétiques.
- La catégorie Solidarité récompensera les actions menées par les associations locales qui agissent pour l'intégration sociale, l'autonomie des jeunes et le lien intergénérationnel.
- La catégorie Culture récompensera les actions menées par les associations locales qui favorisent l'accès des jeunes à la culture et au patrimoine, et les encouragent dans la pratique et la création culturelle.

Étude sur les publics non-partants en vacances

Etude ANCV / BVA (juin 2009)

35 % des adultes ne sont pas partis en vacances, en 2008 soit 16 millions de personnes.

Qui sont les non-partants ? Quels sont les freins au départ ? Quelles attentes en matière d'aides ? Autant de questions auxquelles l'étude, menée à l'initiative de l'ANCV, apporte des éléments concrets de réponse.

Le point de vue des non-partants est complété par la vision des acteurs publics et associatifs engagés dans le soutien au départ. Cet état des lieux ouvre de nouvelles pistes de réflexion sur les leviers possibles d'intervention de l'ANCV et des autres intervenants du tourisme social.

La synthèse de cette étude est disponible sur le site de l'ANCV

Nouvelles études disponible sur le site UNAT Aquitaine

- **Etude comparative des tarifs été 2009** (villages vacances) réalisée par VTF
- **Baromètre OPODO 2009** - Crise des vacances ou vacances de crise ? et la présentation de l'AFEST sur "La Crise Economique et Financière : premiers impacts sur le tourisme et les voyages, pistes d'actions anticrise"

SALON DU BÉNÉVOLAT

la Ville de Bordeaux organise une manifestation en partenariat avec les Associations bordelaises les 3 et 4 octobre prochains au Hangar 14, Quai des Chartrons à Bordeaux.

Cet évènement de rentrée " **CAP ASSOCIATIONS**", vitrine de la vie associative bordelaise, a pour objectif de mettre en valeur le bénévolat et permettre aux Bordelais d'aller à la rencontre des associations.

Toutes les informations sur le site www.bordeaux.fr

La Vie du Réseau



LA FNCDT DEVIENT LA RN2D

La Fédération des comités départementaux du tourisme et loisirs accueil (FNCDT-LA) s'appelle désormais Réseau national des destinations départementales : RN2D.

Les comités départementaux sans service commercial sont ainsi incités à se rebaptiser pour accoler le nom du département et le terme Tourisme comme Finistère Tourisme, Yonne Tourisme, Dordogne Tourisme, Ceux qui possèdent un service commercial devraient ajouter "Agence de développement et réservation touristiques". Alors que les Services Loisirs Accueil porteraient le nom du département suivi de "Réservation".

Ces précisions devraient permettre au grand public de repérer la mission de chacun : information, réservation. www.fncdt.net

ACCESSIBILITÉ DES ERP PARUTION DU DÉCRET N°2009-500 DU 30 AVRIL 2009

Le décret n°2009-500 du 30 avril 2009 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des bâtiments à usage d'habitation a été publié au Journal Officiel. Il modifie notamment le code de la construction et de l'habitation sur les dates limites de réalisation des diagnostics d'accessibilité.

Ce décret prévoit que les ERP des 1ère et 4ème catégories doivent faire l'objet d'un diagnostic d'accessibilité :

- au plus tard le 1er janvier 2010, pour tous les ERP des 1ère et 2ème catégories, ainsi que tous les ERP appartenant à l'Etat ou à ses établissements publics.
- au plus tard le 1er janvier 2011, pour tous les ERP des 3ème et 4ème catégories n'appartenant pas à l'Etat ou à ses établissements publics, ainsi que pour les ERP dits spécifiques à savoir les établissements pénitentiaires, les établissements militaires, les centres de rétention, les chapiteaux, tentes et structures, les hôtels-restaurants d'altitude et refuges de montagne, et les établissements flottants (de la 1ère à la 4ème catégories).

ODIT France et Maison de la France : création d'Atout France



Rapprochement de Maison de la France, agence de promotion de la France à l'étranger et d'ODIT France, agence d'ingénierie touristique, Atout France, désormais opérateur unique de l'État dans le secteur du tourisme.

L'agence continuera à assurer les fonctions d'ingénierie touristique, d'observation économique et de promotion autrefois exercées par Maison de la France et ODIT France. Elle développera aussi son action à l'international et dans le domaine de la formation.

Prenant la forme d'un groupement d'intérêt économique, l'agence Atout France vise à amplifier l'expérience d'administration partenariale successivement acquise au cours des années 80 par le GIE Bienvenue France, par le GIE Maison de la France depuis 1987 et, depuis 2006, par le GIP ODIT France.

La nouvelle marque institutionnelle, utilisée dans la communication vers les professionnels aura pour particularité de toujours vivre en cohabitation avec la marque France présentée à l'occasion des Assises nationales du tourisme de juin 2008.

La marque France, sera elle, déployée sur toutes les communications et actions à destination du grand public, pour promouvoir la destination touristique.

Le Conseil d'administration de la nouvelle Agence a élu le 17 juin dernier, sur proposition de M. Hervé Novelli, M. Renaud Donnedieu de Vabres en tant que Président, M. Christian Mantéi, directeur de l'AFIT, puis d'ODIT France est le Directeur général.